



Succession grand mère, père décédé

Par **Nicolas GAREL**, le **18/06/2018** à **08:40**

Bonjour,

Ma grand mère maternelle est décédée en Décembre dernier et sa succession va être réglée prochainement.

Elle avait 3 enfants dont mon père décédé, j'ai ma maman toujours vivante et un frère.

D'après le projet de succession, ma mère va toucher quelque chose de cet héritage, elle aimerait ne pas le toucher et nous le laisser directement, est ce possible ? (sans payer d'impôts par exemple)

Merci par avance pur votre aide.

Cdlt

Par **janus2fr**, le **18/06/2018** à **10:05**

Bonjour,

Il y a un problème dans votre énoncé, vous parlez de votre grand-mère maternelle et vous dites ensuite qu'elle avait 3 enfants dont votre père ! Donc sauf si votre mère et votre père sont frère et soeur, il y a un problème...

Par **Nicolas GAREL**, le **18/06/2018** à **10:13**

Exact pardon ! ma grand mère paternelle est décédée.
Merci de votre remarque

Par **janus2fr**, le **18/06/2018** à **13:13**

D'accord, votre grand-mère a t-elle laissé un testament ? Car sinon, votre mère n'est pas héritière de votre grand-mère paternelle.